

**PV de l'assemblée des comptes du 25 avril 2018 à la salle communale de
Montfaucon**

Personnes présentes : Yves, JC, Dominik, Richard, Gaby, Laety, Katia
Excusées : Martial & Séba
Absent : Hanjörg

Tout d'abord, Katia invite tout le monde après l'AG pour un verre car anniversaire.

Le président ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes pour ensuite passer à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par le Président
2. Désignation des scrutateurs
3. Lecture du dernier PV de l'assemblée du 22 Novembre 2017
4. Comptes 2017
5. Renommer les membres de la commission et le Président des Assemblées
6. Divers et imprévus

2. Gaby & JC sont nommés scrutateur de la soirée.

3. Laety lit le PV, Dom demande s'il y a des questions et demande l'approbation de celui-ci par un levé de main, il est accepté.

4. Katia présente les comptes 2017 et informe que le budget pr les jetons de présences devra être augmenté. Le total des charges est de Frs. 6'202.45, le total des produits de Frs. 11'636.70, ce qui fait un bénéfice de Frs. 5'434.25. Le compte épargne s'élève à Frs. 25'146.50. Katia informe l'AG que des compteurs d'eau seront installé aux bassins sous pression, par Claudy Beuret, mais JC dit que le prix ne variera pas énormément.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Il faut renommer les membres de la Commission comme à chaque nouvelle législature. Katia est nommée Présidente de la Commission, Séba & JC sont d'accord de continuer, l'AG les accepte, le Président des AG, Dominik Belser, est aussi d'accord de rempiler pr un mandat.

Laety a reçu la démission de Martial pour le poste de fontainier, Dom est intéressé par le poste et il est accepté par toute l'AG. Claudy lui montrera le fonctionnement de tout ça et JC peut aussi lui expliquer, il a également occupé ce poste qqes années.

6. Richard a remarqué que le bassin vers l'Étang est foutu et devra être remplacé. Pr info, le bassin de Vernois est à $\frac{1}{2}$ facturé à la Commune et à $\frac{1}{2}$ à J.-Pierre Queloz.

Pour le traitement des rumex, un plan a été préparé par la Commission en 8 secteurs plus ou moins égaux, selon la densité de rumex & chardons. Ils doivent être attribués à chaque ayants droits et, chacun sera responsable d'entretenir son secteur. Gaby propose que l'on devrait directement aller traiter à la barre, mais c'est strictement interdit. Il a été décidé d'attribuer des secteurs, afin que chacun y aille et non pas tjs les qqes mêmes comme les années auparavant.

Yves demande quand est ce qu'on doit y aller, il lui est répondu que chacun fait comme il veut avec son secteur, et pour les rumex et chardons arrachés, Katia va faire déposer 1 big bag à la Croix et 1 à Montfa afin de les mettre dedans car interdit de jeter ds la forêt. Yves demande s'il va traiter à la barre et se fait dénoncer, s'il est le seul à perdre des primes ou si tous les ayants perdent. Il lui est répondu que le pâturage est proprio donc tout le monde perd.

Problèmes de 2017, la Commission est descendu vers Mr Amez Droz pour discuter et expliquer tous les ptits désagrèments afin que les primes nous soient versées. Il ns a informé qu'en 2018, ns auront un contrôle et qu'il sera strict.

Katia informe l'AG que c'est elle qui fera les notifications sur AGATE pour toute la Commune de Montfaucon- Montfavergier.

Yves trouve que le lâcher se fait trop tard.

Pour ce qui est du plan d'épandage, il est proposé que l'on devrait faire des analyses de terre, et peut-être que nous pourrions épandre plus d'engrais de ferme.

Dès cette année, ns avons le droit de changer de bêtes en cours d'année si une est accidentée ou blessé, ce qui n'était pas possible avant.

Katia informe que pour la modification de l'art. 20 concernant le ferrage arrière, il a été accepté par le Canton, et ratifié par l'Assemblée Communale, c'est ok pr lâcher des chevaux ferrés des 4 pieds.

Pour les arbres des nouveaux-nés, Katia s'est renseigné à la Société d'Embellissement, afin qu'ils s'occupent de les entretenir et de les barrer, et, que ce n'est pas à ns, ayants droits de s'en occuper, ou voir pr mandater une personne à leur charge.

L'entreprise forestière Bailat de Glovelier est venue nettoyer le 24 Avril dernier. Guillaume a vu encore 1 arbre oublié sous l'école à faire la dépouille, il est proposé aux

ayants droits si 1 est intéressé. Katia va demander à Hansjörg, et il est d'accord de le faire. Il a été proposé à François Savary, mais pour des raisons de santé ne le veut pas. Katia informe qu'un martelage aura lieu la semaine suivante pour env. 400 m³ à côté et sous l'école.

JC informe que pour HODOFLU tous les m³ ont été notés et confirmés. JC informe juste que pour le poids au m³ du fumier, il serait opportun d'inscrire 700kg au m³ afin d'avoir les mêmes chiffres sur le Swissbilan.

Le secrétaire communal (Eric Schaffner) a la liste des droits de chacun et comme cela, il sait si les quantités sont ok avant de les confirmer. Il explique aussi à Yves qui n'a pas encore notifié de bien prendre livraison et non contrat.

Katia nous apprend qu'un journal de traitement doit être tenu pour le pâturage, où elle doit noter toute piqûre ou vitamines attribuées à une bête. La quantité, le nom du produit et la date.

La mise en consultation pour les pâturages boisés est discutée. Katia va la remplir et la retourner en tant que conseillère. Elle fait beaucoup parlé d'elle en tout cas. Les paysans ne sont pas très satisfaits et l'explique dans les points et remarques de la mise en consultation.

Dominik clôture l'AG, il est 22h19.